

Economie | ADS Show : Florence Parly veut "rénover" la maintenance aéronautique



La ministre des armées, Florence Parly, était de passage ce jeudi 27 septembre à Mérignac à l'occasion de la quatrième édition de l'ADS Show, salon de la maintenance aéronautique organisé par la région Nouvelle Aquitaine. En plus de la visite traditionnelle des entreprises présentes dans les allées du salon, elle a évoqué des avancées "prometteuses" pour la réforme du maintien en condition opérationnelle (ou MCO), qui a notamment vu la création d'une toute fraîche Direction de la maintenance aéronautique. L'heure n'était pas aux "gaulois rétifs", mais le propos était tout de même révélateur de par sa fermeté.

Joindre l'utile à l'acceptable

"Chaque euro dépensé sera un euro utile". Dans un discours d'une vingtaine de minutes donné sur la BA106 de Mérignac à l'occasion de l'ADS Show, la ministre des Armées Florence Parly (qu'accompagnait la secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq) est longuement revenue sur la problématique principale des entreprises participant au salon, à savoir la maintenance en condition opérationnelle ou MCO. Dans ce domaine, la France est en effet loin d'être la meilleure, en tout cas si l'on en juge le dernier des lieux réalisés par l'ingénieur Christian Chabbert en novembre 2017, un rapport explosif. A l'intérieur, on pouvait y lire la stagnation de la disponibilité des flottes des forces françaises depuis 2012 aux alentours de 44% (44,4% en 2016). Autrement dit, moins d'un aéronef sur deux est en mesure d'effectuer sa mission, une situation jugée par le spécialiste comme "particulièrement critique". Dans ce même rapport, les besoins du MCO ont été évalués à 4,1 milliards d'euros par an sur la période 2018-2020. Relancé dans un plan de restructuration de la maintenance aéronautique annoncé lors d'un discours à Evreux (qui n'a pas fait des satisfaits) en décembre 2017, le sujet a visiblement été pris au mot par le gouvernement.

"Le MCO devenait le talon d'Achille de nos armées", a ainsi avoué Florence Parly ce jeudi avec un imparfait caractérisé. "Il trouble l'entraînement de nos pilotes et pouvait entraîner des conséquences potentiellement désastreuses jusque sur nos théâtres d'opération. A l'heure où de nouveaux et nombreux équipements sont livrés, nous ne pouvons pas nous résoudre à ce qu'ils soient cloués au sol. Le problème du MCO aéronautique n'était pas un problème de moyens et encore moins de personnel. C'était un problème d'organisation, de gouvernance, de structure et de partage de la responsabilité sur chacun des acteurs". D'où le remplacement de la Simmad (Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques) par le ministre de la Défense, bonjour la DMAé pilotée non plus par l'armée de l'air mais par le Chef d'Etat Major des Armées, une décision justifiée par Florence Parly du fait que "nos trois armées sont concernées et toutes doivent voler".

La Méthode Parly

Voilà pour la forme. Du côté du fond, la DMAé a le souhait d'être "indépendante et peut agir en fonction de son intérêt et non de la satisfaction des sensibilités des uns ou des autres". Le gros "talon d'Achille" auquel cette nouvelle direction devra s'attaquer, c'est la question des contrats. Sans que la question n'ait été éludée par la Simmad, la ministre des Armées a réitéré sa volonté de mettre fin à l'imbroglio d'interlocuteurs, le tout pour rendre les choses plus claires et offrir une meilleure visibilité. "Le MDA aéronautique souffrait de la multiplication de petits contrats inefficaces et déresponsabilisants. Il fallait donc établir des contrats uniques, globaux, avec un seul responsable de la disponibilité et vers lequel la DMAé peut se tourner pour demander des comptes". Des exemples ont ainsi été cités : le Rafale passera de 25 contrats différents à deux principaux d'ici 2019. Pareil pour l'Atlantique 2 (de 24 à 3 contrats) ou les hélicoptères Cougar et Caracal (de 21 à 4 contrats).

Comme le mot "déresponsabilisant" risquait, à coup sûr, de froisser les TPE et PME du secteur, Florence Parly a lustré les bords en parlant d'une "relation renouvelée, équilibrée entre l'industrie et l'Etat. Nous allons rendre systématique le fonctionnement des plateformes entre l'Etat et l'industrie et avoir recours à des guichets uniques logistiques sur les bases. La recherche d'un consensus mou n'est pas la panacée et oui, il faudra prendre une décision dans l'intérêt de nos forces. Ce plan représente des opportunités de contrats plus longs, une visibilité plus importante", a poursuivi Florence Parly à l'adresse des industriels. Il doit aussi répondre avec résultats tangibles, prix abordables et respect pour les PME, les PMI et les ETI qui offrent dynamisme et idées". Visiblement pas question de laisser les jeunes sur la touche. Ainsi, le budget du maintien des équipements est en progression de 8% (1,3 milliards d'euros) dans le projet de loi de finances 2019. Le coût de rachat est par contre attendu du côté des stocks de pièces de maintenance, "qui commencent à être rationalisés" (la ministre a parlé de 13 milliards d'euros pour évoquer le coût total du stock en immobilisation). "Cela ne correspond pas à notre besoin et nous n'avons pas à tout gérer nous même. Quand l'Etat aura un besoin, il en fera part à l'industrie qui devra fournir, et ce dans le but de mettre fin aux coupures entre la demande de pièces et la disponibilité".

"Parce que c'est notre budget"

Enfin, soulignons que le sujet du MCO fait partie d'une bien plus large loi de programmation militaire, évoquée par Florence Parly plus en détail à la presse lors de sa visite. "Nous venons de la faire voter, elle engage la France pour sept ans. C'est la première loi de programmation depuis la fin de la guerre froide qui accorde des moyens en croissance à nos armées (298 milliards d'euros sur sept ans) alors que cela fait plus de vingt ans qu'ils étaient sans cesse en décroissance sans que les engagements de la France n'aient diminué, bien au contraire. Cette loi a donc pour vocation de réparer ce grand écart". Ce vaste plan va connaître sa première déclinaison en 2019, année pour laquelle un budget de 35,9 milliards d'euros va être soumis au Parlement dans quelques semaines. Et pour Florence Parly, pas question d'utiliser ces crédits pour "régler des factures qui ne l'auraient pas été". Nous l'avons déjà fait dans le cadre du budget 2018, qui était déjà en croissance de 1,3 milliard". On préfère se concentrer sur les recrutements ("450 créations d'effectifs affectés à nos priorités, à savoir le renseignement et le cyber") et les équipements.

"Par exemple, nous commandons 55 000 gilets par balles de nouvelle génération sur la durée de la programmation militaire mais nous en recevrons 25 000 dès 2019. D'ici 2020, chaque militaire qui partira en opération extérieure sera doté d'un treillis ignifugé. Du côté de l'armement, 8000 nouveaux fusils d'assaut de nouvelle génération seront livrés d'ici 2019. 57 millions d'euros seront aussi consacrés à améliorer les conditions de vie quotidienne des militaires (logements rénovés, services en faveur de la mobilité...). Le message du gouvernement est donc visiblement bien passé : "les engagements vont être tenus". Un premier contrat d'objectif et de performance signé en août dernier servira de base aux premiers travaux de la DMAé. Quant aux industriels du MCO, ils ont d'ores et déjà du pain sur la planche.



Romain Bêteau

Credit Photo :

Publié sur aqui.fr le 28/09/2018

[Url de cet article](#)